

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 7 novembre 2011, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

154-2011

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que l'ordre du jour de  
la présente session soit adopté tel que  
présenté.

ADOPTÉ

155-2011

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le procès-verbal de  
la séance régulière du 3 octobre 2011 soit  
adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

**RAPPORT DU MAIRE**

Bonjour chers Concitoyens et Concitoyennes.

Nous voilà déjà rendus à la fin de notre deuxième année de notre second mandat de quatre ans. Le temps passe très vite et nous devons nous dépêcher si nous voulons accomplir tous les travaux prévus avant la fin de notre mandat.

Nous avons enfin terminé les gros travaux de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts et aussi la réfection de la rue Commerciale. Nous avons dépensé environ cinq millions de dollars dont 3.4 millions payés par les deux paliers de gouvernement. Il nous reste encore le retour de la taxe

d'assise que nous voulons dépenser dans le milieu rural. Cependant, les priorités prévues et présentées au ministère des affaires municipales ne sont pas encore complètement acceptées. Nous devons reconduire ces travaux pour le printemps prochain. Notre première priorité étant de paver la rue Joalisa après l'installation des tuyaux d'égout pluvial.

Lors de la présentation de ce rapport à la réunion du Conseil de novembre 2011, les membres du Conseil devront prendre la décision d'acheter ou de retourner la pelle hydraulique que nous avons louée pour quatre mois, soit jusqu'à la fin d'octobre. Je crois que cette pelle nous a été très utile et économique pendant ce temps même si nous n'avons pu travailler sur nos travaux prioritaires. Cependant, lors de la tempête "Irène" nous avons rapidement réparé les travaux urgents.

#### **ÉTATS FINANCIERS 2010**

Le rapport financier au 31 décembre 2010 nous informe que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 3 301 823 \$ en revenus et a autorisé des dépenses de 3 203 777 \$ entraînant un surplus de 98 046 \$.

#### **LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2011**

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté, le 13 décembre 2010, un budget autorisant des dépenses de 3 231 947 \$ pour l'année 2011.

#### **LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2012**

Nos prévisions pour l'année 2012 sont principalement d'effectuer nos travaux prioritaires. Nous espérons aussi finaliser les travaux d'isolement des murs de l'aréna en collaboration avec le Service des Loisirs et aussi connaître la fin et le résultat du procès contre les professionnels et entrepreneurs qui ont travaillé sur ce dossier. En ce qui concerne la mise aux normes des installations sceptiques, nous prévoyons agir prudemment dans ce dossier, quitte à remettre son application en 2013 si

possible et selon les informations recherchées après la réunion d'information du 24 octobre dernier. Plusieurs propriétaires de la route 108 Est, ont manifesté le désir que la Municipalité prolonge son réseau d'égout le plus loin possible afin d'éviter d'avoir des équipements qui demandent de l'entretien annuel. Évidemment, la facture sera payée par les utilisateurs. Dossier à étudier et à suivre en 2012.

Je souhaite de ne pas relever le taux de taxation pour 2012, à l'exception des propriétés raccordées sur le réseau d'aqueduc et d'égout qui paieront pour la prochaine année la rénovation du réseau, mais le taux devrait revenir à la normale en 2013.

Roland Giguère Maire.

156-2011

**DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le rapport du  
Maire soit distribué gratuitement, à  
toutes les adresses civiques de la  
Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

157-2011

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDATION CHBE**

ATTENDU la demande d'aide financière du  
C.H.B.E. pour faire l'acquisition d'un  
échographe.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,  
Et résolu, à la majorité des  
membres du Conseil, de participer pour un  
montant de 100,00 \$ en guise de  
participation financière à la Fondation  
C.H.B.E. pour lui aider à faire  
l'acquisition d'un échographe.

Messieurs Steve Plante et Luc Plante sont contre cette participation financière.

ADOPTÉ

158-2011

**AUTORISATION POUR TENIR UN FESTIVAL**

**ATTENDU la demande des Festivités Western pour** avoir une autorisation pour tenir leur Festival Western du 20 juillet au 29 juillet 2012.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor autorise les Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. à tenir leur 34<sup>e</sup> festival western du 20 juillet 2012 au 29 juillet 2012.

Les Festivités Western devront demander à la Sûreté du Québec d'avoir une surveillance 24 heures sur 24.

ADOPTÉ

159-2011

**AVIS DE MOTION -MODIFICATION RÈGLEMENT NUMÉRO 88-2011**

Le conseiller, Monsieur Michel Bolduc, donne avis de motion qu'un règlement numéro 88-2011 article 4.2 sera modifié à une séance subséquente.

160-2011

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- COMITÉ D'ENTRAIDE**

ATTENDU la demande d'aide financière pour le Comité d'entraide de Saint-Victor, pour les familles en difficultés.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de

Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$, au financement demandé par le Comité d'entraide pour les familles en difficultés.

ADOPTÉ

161-2011

**RENOUVELLEMENT PUBLICITAIRE - FEUILLET  
PAROISSIAL**

ATTENDU la demande de la Fabrique de Saint-Victor et Saint-Alfred pour renouveler l'annonce publicitaire dans leur feuillet paroissial.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de renouveler l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial soit, 180,00 \$ pour la Fabrique de Saint-Victor et 100,00 \$ pour la Fabrique de Saint-Alfred.

ADOPTÉ

162-2011

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ASSOCIATION DES  
PERSONNES HANDICAPÉES DE LA CHAUDIÈRE**

ATTENDU la demande d'aide financière de l'Association de personnes handicapées de la Chaudière.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor, participera pour un montant de 40,00 \$ à l'association des personnes handicapées de la Chaudière en guise d'aide financière.

ADOPTÉ

163-2011

**ENGAGEMENT DE LA FIRME ROCHE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, de retenir les services  
de la firme Roche, représentée par Monsieur  
Denis Fortin, pour faire une étude sur la  
Route 108 pour desservir les contribuables  
pour les égouts seulement. Cette étude  
devra être faite à partir du numéro civique  
405 Route 108 jusqu'au 549 Route 108 sur les  
deux côtés de la route ainsi qu'une partie  
du Rang 1 sud et Rang Sainte-Catherine.

ADOPTÉ

164-2011

**NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil que Monsieur Luc Plante  
soit nommé Maire-suppléant de la  
Municipalité de Saint-Victor et autorisé à  
signer tous les documents nécessaires en  
l'absence du Maire, Monsieur Roland Giguère,  
pour le bon fonctionnement de la  
Municipalité.

ADOPTÉ

165-2011

**NOMINATION D'UN CONSEILLER - SERVICE LOISIRS  
ET TOURISME**

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que Monsieur Harold  
Bureau soit nommé, comme représentant de la  
Municipalité de Saint-Victor, sur le comité  
du Service Loisirs et Tourisme de Saint-  
Victor.

ADOPTÉ

166-2011

**NOMINATION D'UNE CONSEILLÈRE - BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que Madame Marise Poulin  
soit nommée, comme représentante de la  
Municipalité de Saint-Victor, sur le Conseil  
d'administration de la Bibliothèque  
Municipale de Saint-Victor.

ADOPTÉ

167-2011

**NOMINATION D'UNE CONSEILLÈRE - POLITIQUE  
FAMILIALE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que Madame Marise Poulin  
soit nommée comme représentante de la  
Municipalité de Saint-Victor sur le comité  
de la politique familiale.

ADOPTÉ

168-2011

**NOMINATION D'UN CONSEILLER - A.P.E.L.F.**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que Monsieur Jérôme  
Bélanger soit nommé comme représentant de la  
Municipalité de Saint-Victor sur le comité  
de l'A.P.E.L.F.

ADOPTÉ

169-2011

**AVIS DE MOTION - FERMETURE DE CHEMIN**

Le conseiller Michel Bolduc, donne avis de  
motion qu'un règlement sera adopté à une  
séance subséquente aux fins de dispenser la  
Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et



d'entretenir trois (3) chemins conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 15 décembre 2011 et le 1<sup>e</sup> avril 2012 soit, la partie du Rang 4 Sud, une partie de la Route Groleau allant au pont de la Rivière Gosselin de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, ainsi qu'une partie du Rang 5 Nord entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

170-2011

**RÈGLEMENT 90-2011 - ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le règlement du code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de la Municipalité de Saint-Victor tel que décrit en annexe du procès-verbal de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

171-2011

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DE TAXE**

Le conseiller Monsieur Steve Plante, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation applicables pour l'année financière 2012, de la Municipalité de Saint-Victor.

172-2011

**ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil accepte d'entretenir à ses frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel), dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur une distance de 3

arpents jusqu'au « ruisseau »  
lorsqu'il est nécessaire et fasse aussi l'entretien  
complet du chemin du Rang 7.

ADOPTÉ

173-2011

**RÈGLEMENT 91-2011 - MODIFICATION DU  
RÈGLEMENT NO 77-2009 SUR LA PAIX ET L'ORDRE  
DANS LES ENDROITS PUBLICS**

ATTENDU que le Conseil Municipal juge à  
propos d'amender le règlement no 77-2009  
concernant la PAIX ET L'ORDRE dans les  
endroits publics.

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 3  
octobre 2011.

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, que le règlement numéro  
77-2009 soit amendé.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil Municipal de  
Saint-Victor ordonne et statue par le  
présent règlement comme suit :

**ARTICLE 1** Que le préambule du présent  
règlement fasse partie  
intégrante.

**ARTICLE 2** Que l'article 13 du règlement no  
77-2009 soit amendé pour se lire  
comme suit :

Nul ne peut se trouver dans un  
endroit public dans un état  
d'ivresse ou intoxiqué par une  
drogue.

**ARTICLE 3** Que l'article 19 du règlement no 77-2009 soit amendé pour se lire comme suit :

**AMENDES**

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement comme une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 200,00 \$.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**

174-2011

**PROJET DE SUBDIVISION - MICHEL BERNARD**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 394 pour créer le lot 394-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Francis Carrier, le 3 octobre 2011 sous le numéro 3910 de ses minutes. Le Directeur Général est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

175-2011

**BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012 -  
APPROBATION PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-  
VICTOR**

ATTENDU les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour l'année 2012.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, de demander à la  
Municipalité de Saint-Victor d'approuver le  
budget de l'Office Municipal d'Habitation de  
Saint-Victor pour l'année financière 2012  
présentant des revenus de 49 278 \$ et  
dépenses de 84 598 \$ et un déficit devant  
être de 35 320 \$ soit adopté, tel déficit  
devant être partagé à raison de 10% par la  
Municipalité de Saint-Victor soit 3 532 \$.

ADOPTÉ

176-2011

**VENTE DU CAMION - INTER ANNÉE 1991**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, de mandater le Directeur  
Général à vendre le camion pour un montant  
de 5 000,00 \$ payable par chèque certifié  
sur livraison.

ADOPTÉ

177-2011

**ECO-ACTION - APPROBATION DE LA DEMANDE DE  
L'A.P.E.L.F.**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Madame Marise Poulin,  
Et résolu, à l'unanimité des  
membres du Conseil, d'approuver la demande  
de l'A.P.E.L.F. à Eco-Action concernant le  
projet revitalisation des berges.

ADOPTÉ

Monsieur Steve plante se retire à  
l'extérieur de la salle du Conseil.

178-2011

**DEMANDE À MONSIEUR DENIS DESBIENS**  
**INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, à l'exception de Monsieur Steve Plante qui était possiblement en conflit d'intérêt, d'informer la M.R.C. Robert-Cliche et notre Inspecteur Municipal, Monsieur Denis Desbiens, que nous ne recommandons pas la construction de ce poulailler en considérant que sa localisation est trop près de la zone villégiature du lac Fortin et aussi des résidences existantes ou en construction. Nous recommandons à notre Inspecteur de bien étudier le dossier pour savoir s'il est conforme à notre réglementation et celle de la MRC et autres en vigueur et aussi, dans le cas où le projet pourrait être accepté, de recommander au propriétaire de relocaliser la bâtisse sur son terrain en l'éloignant du chemin public et des voisins et profiter ainsi d'un écran naturel camouflant sa bâtisse et absorbant les odeurs nauséabondes possibles.

ADOPTÉ

Monsieur Steve Plante reprend son siège.

179-2011

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Garage Bizier	350.89 \$
Orizon Mobile	119.62 \$
Sylvain Bilodeau	22.56 \$
Gaz Métro	45.11 \$
Hydro-Québec	1 633.54 \$
Téléphone St-Victor	688.55 \$

Comité de Pompiers		219.96	\$
Location de Beauce	3	025.57	\$
Pitney Bowes		308.35	\$
Hydro-Québec		225.11	\$
Hydro-Québec	3	688.63	\$
Industries Ciment la Guadeloupe	7	813.88	\$
Ferme Donald Vachon	19	288.27	\$
Centre du Camion Amiante	1	665.92	\$
Hydro-Québec	4	353.33	\$
Industries Atlantic	4	072.82	\$
Telus Mobilité		400.09	\$
Marise Poulin		353.95	\$
Elysa Gilbert		60.00	\$
Hydro-Québec	2	357.83	\$
Alliance Coop	7	087.81	\$
Industries Atlantic		928.46	\$
Alarme et Communication R.L.		216.40	\$
Robitaille Équipement		565.07	\$
DEBB		248.15	\$
Bureautique Guy Drouin		291.57	\$
Magasin Coop		484.19	\$
Centre Électrique de Beauce		674.40	\$
Garage Alain Bolduc		33.40	\$
Biolab	1	461.10	\$
Centre du Camion Amiante	1	947.14	\$
Ateliers L.F.P.H.	1	527.23	\$
Arpentage FC		56.96	\$
M.R.C. Robert-Cliche	18	986.29	\$
Veilleux et Fils		492.76	\$
Hercule Fortin		903.95	\$
Industries Ciment la Guadeloupe		250.64	\$
Armand Lapointe Équipement		128.71	\$
Wajax	3	181.25	\$
Garage Bizier	1	087.95	\$
Pavage Sartigan	2	278.50	\$
Réal Huot		823.49	\$
Ferme Donald Vachon		122.63	\$
Laboratoires Certifies	1	465.30	\$
Fédération Québ. Municipalités		52.79	\$
Ferme Mathivic		227.85	\$
Véolia	1	186.92	\$
Éditions Juridiques FD		73.50	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	16	011.53	\$
Lou-Tec	1	956.37	\$
Fecteau et Frères		68.36	\$
Orizon Mobile		119.62	\$
Fond de l'info. sur le Territoire		12.00	\$
Dynamitage Forage Nadeau	3	379.59	\$

Consultant Odette Roy	1	592.68	\$
A.L.O. Pomerleau		49.10	\$
Garage Alex Bolduc		170.89	\$
Sogetel		227.80	\$
Gravière M.J. Lessard	13	505.89	\$
Gestion USD	2	631.67	\$
Compagnie Wilfrid Allen	1	091.98	\$
Auto Quirion		6.89	\$
Municipalité de la Guadeloupe		51.27	\$
Marise Poulin		15.00	\$
Harold Bureau		15.00	\$
Const. Paul-Eugène Turcotte	13	144.63	\$

ADOPTÉ

180-2011

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
 Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres  
 du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
 SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**